



## A combien de jours ai je le droit ???

Par **Baboun56**, le **08/09/2010** à **11:40**

Bonjour,

Situation : Je suis embauchée en CDI depuis le 21 janvier 2010 en CDI à 30h par semaine (salaire annualisé). Travaillant dans le secteur touristique je n'ai pas le droit de poser mes congés entre le 1er avril et le 30 septembre (ce que je ne conteste pas car je trouve cela juste logique). Ma patronne m'a dit de voir et de lui dire quand et à quelle date je souhaitais prendre des vacances sur octobre mais me voilà un peu perdue car c'est mon premier CDI... Pendant 6mois (octobre à fin mars je ne travaille que 3jours par semaine soit les mardis, jeudis et vendredis). Il faut également savoir que mon entreprise ferme 1semaine en décembre...

Donc mes questions : Dans la mesure du possible, je voudrais prendre des vacances du 9 au 20/10 inclu. Combien de jours me seront comptés en CP ???

4 ??? les 12, 14, 15 et 19 car les autres jours sont mes repos hebdomadaires habituels...

Merci de m'éclaircir la dessus... Je crois aussi que pour les congés on parle de mai à mai... C'est à dire ???

Par **pepelle**, le **08/09/2010** à **17:54**

Plusieurs choses à savoir

- que vous travailliez à plein temps ou à mi temps, vous aurez le même nombre de jours de congés soit 30 jours par an si vous êtes en jours ouvrables ou 25 jours par an si vous êtes en jours ouvrés

- les congés sont comptés du lundi au samedi (jours ouvrables) ou du lundi au vendredi (jours ouvrés) QUELS QUE SOIENT LES JOURS TRAVAILLES DANS LA SEMAINE

-Ainsi si vous prenez une semaine de congés, on vous compte soit 6 jours de congés (jours ouvrables) soit 5 jours de congés (jours ouvrés) ET PAS SEULEMENT LES JOURS OU

## VOUS NE TRAVAILLIEZ PAS

- il existe une période de référence pour les congés payés qui va en effet du 31 mai au 1er juin de l'année suivante (saut quelques secteurs comme le bâtiment par exemple ou certaines fonctions publiques )